

Réf: Dossier N° 152017

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « INFLUENCE COMMUNICATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE , NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK. , Lot 512, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFLUENCE COMMUNICATION »

Objet : COMMUNICATION, EVENEMENTIEL, CREATION DE COWORKING, REPRESENTATION D'ACTIVITE COMMERCIALE, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE , NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK. , Lot 512, Ilot 23

Dirigeant(s) : M KESSIE KORE FRANCK JOSUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09734 du 24/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55797/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

